

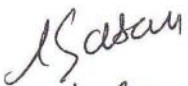
chinois participaient de manière significative à la FBCF. Th. Pairault indique que le cas de Huawei approché ici avec quelque maladresse (p. 59, 170, 204, 464...) est particulièrement délicat et complexe, son traitement aurait exigé une recherche monographique bien trop importante pour pouvoir être effectué ici.

Pour terminer Th. Pairault présente des éléments qu'il a particulièrement appréciés comme l'expression « diasporas d'entrepreneurs » (p. 115) ou encore le schéma des représentations avec une opposition analytiquement très riche entre petits entrepreneurs du secteur privé et grand cadres des entreprises publiques chinoises (p. 80) et encore la carte XIX reclassant les pays africains (p. 212). Il souligne le grand plaisir qu'il a eu à lire ce travail et tient à rappeler que s'il en critique certaines parties, il considère que la thèse de X. Aurégan constitue une évidente contribution à notre connaissance des relations entre la Chine et les pays africains.

Le candidat ayant répondu de façon pertinente, après chaque intervention, à un certain nombre de questions ou de remarques qui lui ont été faites par les membres du jury, le président, à 13h30, invite le jury à se retirer pour la délibération. Au terme de sa délibération, le jury décerne à X. Aurégan le grade de docteur en géographie-géopolitique de l'Université de Paris 8 avec la mention « très honorable avec les félicitations ».

Fait à Paris, le 4 mars 2014


Les membres du jury :



A. Gascem

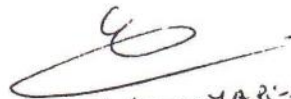
VIOLETTE-BIKPO Céline

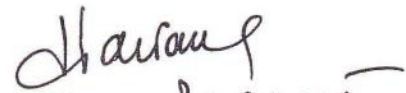


Jean-Fabien Pucke




J.-J. GABAS


A. P. DIAKOU


Thierry Sansonetti

